

Êtes-vous à la recherche de locaux pour fêter un anniversaire d'enfant ou pour une fête de famille avec de jeunes enfants ?

Voilà ce que nous vous proposons :

- Une **salle de jeux** : une grande pièce (environ 20 m²) pour que les enfants puissent jouer.
- Une **cafétéria** avec six tables, des bancs et des chaises pour env. 25 personnes, ainsi que des chaises hautes pour les petits enfants ; café-cuisine avec bouilloire, micro-ondes et lavabo (la cuisinière, la machine à café professionnelle, la vaisselle et les couverts **ne sont pas compris** dans la location).
- Des vestiaires avec WC.
- Un **grand jardin** avec des jeux, un bac à sable, une terrasse avec des tables et des chaises en été

Les locations des salles sont uniquement disponibles le samedi et/ou le dimanche en dehors des vacances scolaires.

Nos tarifs :

Journée entière (samedi ou dimanche 8h – 19h) :

Week-end complet :

Tarif normal 150,-

250,-

Tarif biennois 130,-

200,-

Tarif membres 110,-

180,-

Les locaux peuvent être visités à l'avance, sans engagement, pendant nos heures d'ouverture.

Le montant de la location doit être payé à l'avance pour que la réservation soit définitive. Une annulation de la réservation est possible sans frais jusqu'à 2 semaines avant la date de location. Passé ce délai, la totalité des frais de location sera facturée.

Une semaine avant la date de location environ, vous pouvez passer à notre bureau pendant les heures d'ouverture (mardi et vendredi de 9h00 à 11h30). Il n'est pas nécessaire de s'annoncer à l'avance. On établira ensuite un contrat de location et on fournira une liste de contrôle pour que vous puissiez remettre la salle dans l'état où vous l'avez trouvée. Les clés vous seront ensuite remises contre le paiement d'une caution de location de 100,- CHF. La semaine suivant la location, vous pouvez ramener les clés pendant les heures d'ouverture du bureau et la caution vous est rendue s'il n'y a aucune réclamation.

Informations pratiques :

Le nettoyage des locaux est **à la charge du locataire**. Les locaux doivent être **laissés dans l'état où ils ont été trouvés**. Le locataire doit reprendre tous les aliments. Il ne doit pas laisser de décorations suspendues. Les tables et les chaises doivent être propres et rangées, les sols doivent être balayés et nettoyés. Les jouets doivent être rangés à leur place, dans la salle de jeux. Les déchets doivent être éliminés par le locataire. Tout le nécessaire pour le ménage (produits et affaires de nettoyages) sera mis à disposition pour le locataire. Le papier toilette est inclus dans la location. Les heures de travail supplémentaires occasionnées au bailleur par des locaux non propres ou non rangés seront facturées au locataire à raison de **30,- Fr. par heure de travail entamée**. Les objets cassés ou



manquants doivent être remplacés. Le bailleur se réserve le droit de retenir le montant correspondant sur la caution à cet effet.

Les animaux domestiques **ne sont pas autorisés** sur l'ensemble de notre terrain. Il est également **interdit de fumer dans toutes les pièces et dans le jardin.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pendant les heures de bureau. Les demandes concernant la disponibilité des salles sont possibles par téléphone au 032 322 23 21 pendant les heures de bureau ou par e-mail.